

• À titre de courtier sur le marché dispensé, nous avons l'obligation d'obtenir, de vérifier et de consigner les renseignements d'identification de toute personne ou entité qui ouvre un compte. Nous pourrions vérifier ces renseignements auprès de sources publiques ou exiger la production de documents d'identification supplémentaires.

• Ce formulaire n'est valable que pour les résidents canadiens âgés de 18 ans ou plus. Si le client est une société, une association ou tout autre type d'entité, veuillez utiliser le Formulaire d'ouverture de compte – Entité.

• Pour acheter des Israel Bonds, vous devez remplir ce formulaire au complet une seule fois et le renvoyer avec tout document justificatif exigé à Canada-Israël Valeurs Mobilières Limitée (CISL).

RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE
No de compte :

1. Renseignements sur le client

M. Mme Mlle Dr/Dre Rabbin

Prénom – tel qu'indiqué sur les pièces d'identité officielles	Deuxième prénom	Nom de famille – tel qu'indiqué sur les pièces d'identité officielles	Sexe <input type="radio"/> M <input type="radio"/> F <input type="radio"/> Autre
Adresse du domicile permanent (les cases postales ne sont pas acceptées)		Ville	Province
Code postal			
Adresse du domicile antérieur (si l'adresse permanente date de moins de 6 mois; les cases postales ne sont pas acceptées)		Ville	Province
Code postal			
Adresse postale (si différente de l'adresse du domicile permanent)		Ville	Province
Code postal			
Téléphone portable	Téléphone domicile	Courriel	
Date de naissance (mm/jj/aaaa)	No d'assurance sociale	Nationalité	
État matrimonial <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Marié(e)* <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Veuf/veuve <input type="radio"/> Conjoint(e) de fait* <input type="radio"/> Union civile*			

* Vous devez remplir la partie concernant les renseignements sur le conjoint/la conjointe

2. Renseignements sur le conjoint/la conjointe

M. Mme Mlle Dr/Dre Rabbin

Prénom – tel qu'indiqué sur les pièces d'identité officielles	Deuxième prénom	Nom de famille – tel qu'indiqué sur les pièces d'identité officielles	Sexe <input type="radio"/> M <input type="radio"/> F <input type="radio"/> Autre
Adresse du domicile permanent (les cases postales ne sont pas acceptées)		Ville	Province
Code postal			
<input type="radio"/> Même adresse que ci-dessus			

3. Renseignements sur l'emploi

Employé(e) Indépendant(e) Sans emploi Retraité(e)

Nom de l'employeur	Année d'embauche
Titre de poste	
Profession	
Adresse professionnelle	
Ville	Province
Code postal	
Téléphone bureau	

4. Renseignements sur l'emploi du conjoint/ de la conjointe

Employé(e) Indépendant(e) Sans emploi Retraité(e)

Nom de l'employeur
Titre de poste
Profession

5. Renseignements financiers

Revenu net annuel du ménage :	Actif financier net ¹ Celui du conjoint/de la conjointe inclus : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Actif net ² Celui du conjoint/de la conjointe inclus : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Revenu individuel net de toutes sources (y compris les revenus d'emploi, d'investissement, etc.). Veuillez sélectionner le montant annuel le plus bas pour les deux dernières années.
<input type="radio"/> moins de 125 000 \$	<input type="radio"/> moins de 100 000 \$	<input type="radio"/> moins de 100 000 \$	<input type="radio"/> moins de 75 000 \$
<input type="radio"/> entre 125 000 \$ et 300 000 \$	<input type="radio"/> entre 100 000 \$ et 500 000 \$	<input type="radio"/> entre 100 000 \$ et 400 000 \$	<input type="radio"/> entre 75 000 \$ et 200 000 \$
<input type="radio"/> plus de 300 000 \$	<input type="radio"/> entre 500 001 \$ et 1 000 000 \$	<input type="radio"/> plus de 400 000 \$	<input type="radio"/> entre 200 001 \$ et 500 000 \$
	<input type="radio"/> plus de 1 000 000 \$		<input type="radio"/> entre 500 001 \$ et 1 000 000 \$
			<input type="radio"/> plus de 1 000 000 \$

1. L'« actif financier net » correspond à la somme des avoirs en espèces, titres de valeurs mobilières, contrats d'assurance, dépôts ou preuves de dépôts, après déduction des passifs financiers. Résidence(s) personnelle(s) exclue(s).
2. L'« actif net » correspond à la somme des avoirs après déduction de la somme des passifs (p. ex., prêt hypothécaire, marge de crédit, prêt auto, soldes de cartes de crédit). Résidence(s) personnelle(s) incluse(s).

6. Expérience et objectifs d'investissement

Connaissance en investissement	Objectif de mon investissement en Israel Bonds ³ :	Horizon de placement de l'investissement en Israel Bonds :	La possibilité d'encaisser rapidement la totalité ou une partie de l'investissement en Israel Bonds est :	Mon investissement en Israel Bonds représentera ⁴ :	J'ai une connaissance et une expérience des instruments suivants :
<input type="radio"/> aucune	<input type="radio"/> croissance	<input type="radio"/> moins de 2 ans	<input type="radio"/> très importante	<input type="radio"/> moins de 10 % de mon portefeuille financier	<input type="radio"/> fonds communs de placement
<input type="radio"/> limitée	<input type="radio"/> revenu	<input type="radio"/> 2-5 ans	<input type="radio"/> relativement importante	<input type="radio"/> de 10 % à 30 % de mon portefeuille financier	<input type="radio"/> fonds négociés en bourse (FNB)
<input type="radio"/> bonne	<input type="radio"/> préservation du capital	<input type="radio"/> 6-10 ans	<input type="radio"/> sans aucune importance	<input type="radio"/> plus de 30 % de mon portefeuille financier; préciser le % : <input type="text"/>	<input type="radio"/> actions
<input type="radio"/> excellente	<input type="radio"/> s/o – cadeau	<input type="radio"/> plus de 10 ans	<input type="radio"/> s/o – cadeau	<input type="radio"/> s/o – cadeau	<input type="radio"/> obligations
		<input type="radio"/> s/o – cadeau			<input type="radio"/> options
					<input type="radio"/> aucun
					<input type="radio"/> autre : <input type="text"/>

3. Les objectifs d'investissement sont définis comme suit :

Croissance : concentration sur l'appréciation du capital plutôt que sur le revenu régulier

Revenu : concentration sur le revenu régulier plutôt que sur l'appréciation du capital

Préservation du capital : concentration sur la préservation de l'actif actuel avec une préférence pour les titres en espèces et quasi-espèces

4. Votre portefeuille financier comprend tous vos investissements (p.ex., espèces, actions, obligations, fonds communs de placement, options, REER, FERR, CELI, REEE, REEI), quel que soit leur mode de gestion.

7. Renseignements supplémentaires (Voir page 5 pour les définitions)

Ce compte fait-il l'objet d'une procuration? Oui Non
Si oui, une copie de la procuration est exigée.

Possédez-vous, individuellement ou en tant que membre d'un groupe, 10 % ou plus des actions d'une société ouverte? Oui Non

Êtes-vous, vous-même ou votre conjoint(e), un administrateur ou un dirigeant d'une société dont les actions sont négociées sur un marché boursier? Oui Non

Êtes-vous ou avez-vous été, vous-même ou l'un des membres de votre famille immédiate ou de vos proches associés :
a) un ressortissant national politiquement vulnérable (**NPV**) au cours des cinq dernières années; b) un ressortissant étranger politiquement vulnérable (**EPV**) ou c) un dirigeant d'organisation internationale (**DOI**)?
(Voir les définitions de ces catégories de personnes à la page 5.)

Oui Non

Si vous avez répondu « Oui » à la question ci-dessus, veuillez fournir des détails ci-dessous :

Avez-vous déjà acheté des Israel Bonds?
 Oui Non

Nom du représentant/de la représentante de CISL avec qui vous avez communiqué (le cas échéant) :

Si OUI, précisez le nom du mandataire et joindre la procuration :

Si OUI, nom de la société, symbole, marché :

Si OUI, nom de la société, symbole, marché :

Renseignements sur la (les) personne(s)-ressource(s) de confiance –

Veillez noter que cette partie ne constitue pas une procuration

Une personne-ressource de confiance est une personne majeure que vous autorisez CISL à contacter en cas d'urgence ou d'invalidité. Cette personne n'est pas autorisée à faire des transactions en votre nom. Cette autorisation n'engage ni n'oblige CISL à communiquer à votre (vos) personne(s)-ressource(s) de confiance toute inquiétude ou tout renseignement vous concernant. CISL pourrait contacter votre (vos) personne(s)-ressource(s) de confiance dans les circonstances suivantes :

- Si nous avons des inquiétudes concernant votre santé (mentale ou physique);
- Si nous soupçonnons que vous faites l'objet d'une exploitation financière;
- Si nous avons besoin de vérifier l'identité de tout tuteur, liquidateur, fiduciaire ou mandataire;
- Si nous avons des inquiétudes à propos de votre localisation;
- Si nous avons toute autre inquiétude ou si nous ne parvenons pas à vous contacter.

Vous pouvez désigner une ou plusieurs personnes-ressources de confiance dans ce formulaire, mais cette démarche est facultative. Si vous désignez une ou plusieurs personnes-ressources de confiance, vous devez indiquer à CISL leur nom, leur adresse, leur lien avec vous et leur numéro de téléphone ou adresse courriel. Vous pouvez en tout temps ajouter ou supprimer une personne-ressource de confiance et mettre à jour les renseignements sur vos personnes-ressources de confiance en nous contactant.

Il n'est pas obligatoire de désigner une personne-ressource de confiance, mais si vous le faites, vous devez fournir tous les renseignements demandés.

Personne-ressource de confiance 1

Prénom	Deuxième prénom	Nom de famille		
Adresse (les cases postales ne sont pas acceptées)		Ville	Province/État/Compté	Code postal
Téléphone		Courriel		
Lien avec vous				

Personne-ressource de confiance 2

Prénom	Deuxième prénom	Nom de famille		
Adresse (les cases postales ne sont pas acceptées)		Ville	Province/État/Compté	Code postal
Téléphone		Courriel		
Lien avec vous				

8. Attestation et consentement (Veuillez lire chaque paragraphe et y apposer vos initiales)

Initiales

Je reconnais qu'il n'y a pas de marché secondaire pour les Israel Bonds, que les Israel Bonds ne sont pas négociés à la Bourse et qu'en toutes circonstances, sauf celles expressément énoncées dans le prospectus ou certaines autres circonstances exceptionnelles définies par l'État d'Israël, je dois conserver mes titre(s) Israel Bonds jusqu'à leur échéance afin de pouvoir en encaisser le capital.

Initiales

Je reconnais que la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et les règlements connexes, ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées de temps à autre, s'appliquent à la gestion de mon compte, et que CISL adoptera de temps à autre des politiques et processus visant à répondre aux exigences de ces dispositions législatives en matière d'information, d'identification des clients et de tenue des dossiers.

Initiales

Je reconnais que CISL pourra obtenir de temps à autre des rapports à mon sujet auprès d'agences de vérification du crédit.

Il est de la volonté expresse des parties que ce contrat et tous les documents, avis et autres communications qui concernent la gestion des comptes conjoints soient rédigés en langue anglaise seulement. It is the express wish of the parties that this document and all agreements, notices and other communications relating to the operation of the account be drawn up in English only.

COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES CLIENTS

CISL recueille et utilise des renseignements personnels en vertu de sa Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels, laquelle est conforme aux lois applicables. Vous pouvez vous renseigner sur cette politique et en obtenir une copie auprès de votre représentant ou sur notre site Web à www.israelbonds.ca

CISL s'abstient de divulguer à quiconque les renseignements personnels qu'elle a consignés sur ses clients ou anciens clients, sauf si la loi le permet. Nous utilisons les renseignements personnels de nos clients afin de traiter les données nécessaires pour leur fournir des services tels que la préparation et l'envoi de relevés. CISL limite l'accès aux renseignements personnels de ses clients aux intervenants qui doivent en prendre connaissance pour leur fournir des produits et services et traiter des opérations pour leur compte, y compris ses employés, conseillers, fournisseurs de services et sociétés affiliées sous un régime de propriété ou de contrôle commun, ainsi que l'État d'Israël et l'agence financière de l'État d'Israël. Les renseignements personnels du client et des personnes désignées dans le présent formulaire peuvent également être divulgués aux autorités de réglementation des valeurs mobilières, celles-ci exigeant l'accès aux renseignements personnels concernant les clients actuels et anciens clients, employés, agents, administrateurs, dirigeants, associés et autres, qui ont été recueillis ou utilisés par des personnes autorisées. Les autorités de réglementation des valeurs mobilières pourraient communiquer ces renseignements à d'autres organismes de réglementation et d'application de la loi.

Sous réserve des dispositions des lois applicables, CISL recueille, utilise et communique des renseignements personnels sur ses clients aux fins suivantes : a) fournir les produits achetés par le client; b) déterminer si les produits achetés par le client correspondent à ses besoins; c) comprendre les besoins du client; d) prendre des mesures de sécurité, au besoin; e) se conformer aux lois et règlements généraux et en particulier à la réglementation fiscale, cette dernière exigeant d'indiquer le numéro d'assurance sociale du client sur les relevés fiscaux officiels, conformément aux lois de l'impôt sur le revenu et à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*; f) se conformer aux lois d'autres pays, au besoin; g) détecter et prévenir les fraudes; h) promouvoir ses produits et services auprès de ses clients par téléphone, télécopieur et dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros qu'ils ont fournis, ou par Internet, courrier postal, courriel ou d'autres moyens.

Initiales

Je reconnais avoir lu les conditions ci-dessus et autorise CISL à recueillir, utiliser et divulguer les renseignements personnels que je lui ai fournis selon les modalités énoncées dans le présent formulaire, ainsi que dans la Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels de CISL. J'autorise également CISL à conserver ces renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire aux fins énoncées ci-dessus, même si je ne fais plus affaire avec CISL.

CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS

Consentez-vous à recevoir des documents de marketing par voie électronique?

- Tous
- Taux et nouvelles offres
- Événements
- Nouvelles d'Israel Bonds, information sur notre organisation ou sur Israël
- Me désabonner de tous les courriels

- Consentez-vous à recevoir des confirmations d'opérations, des relevés de compte, des prospectus et d'autres documents d'information de CISL par voie électronique, si le système de transmission électronique est disponible et quand il le sera?

Si j'ai coché oui à l'une ou l'autre des questions ci-dessus, je certifie avoir la capacité et l'équipement technique (ordinateur, téléphone ou autre équipement) nécessaires pour recevoir de la part de CISL les documents mentionnés ci-dessus par voie électronique, notamment mais pas exclusivement par Internet, et pour accéder auxdits documents et les lire. Je reconnais que tous les documents reçus par voie électronique ont la même valeur juridique, et engagent CISL et le client de la même manière que s'ils étaient reçus en version papier. La version papier des documents mentionnés ci-dessus est disponibles à la demande verbale ou écrite du client. Une version papier des documents sera également envoyée automatiquement par courrier postal au client chaque fois que la transmission électronique est impossible pour quelque raison que ce soit. Il est entendu que CISL ne sera pas responsable des pertes, directes ou indirectes, subies par le client relativement à toute transmission électronique de documents. Sans limiter la généralité de ce qui précède, CISL n'est pas responsable en cas de panne de l'équipement du client ou d'interruption d'une transmission électronique de documents. CISL a pris toutes les mesures raisonnables à sa disposition pour garantir la confidentialité de toute transmission électronique de documents et de renseignements personnels du client. Toutefois, CISL ne peut être tenue responsable des pertes directes ou indirectes subies par le client si un tiers non autorisé réussit à violer les systèmes de sécurité mis en place par CISL ou le système de protection de l'équipement du client. Le client accepte les risques inhérents à la communication et à la transmission de documents par des moyens électroniques, notamment par Internet. Le client s'engage à informer CISL de tout changement concernant son adresse de courrier électronique.

9. Signature du client (Veuillez lire attentivement avant de signer)

J'atteste que tous les renseignements que j'ai fournis à CISL dans le présent formulaire ou par tout autre moyen sont exacts, complets et véridiques. Je consens à aviser CISL par écrit et ce, dans un délai de 30 jours, de tout changement important aux renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire ou par tout autre moyen. Je reconnais en outre que CISL ne peut être tenue responsable de tout changement à ces renseignements à moins d'en avoir été avisée par écrit par moi. Je comprends que CISL n'est pas habilitée à donner des conseils juridiques ou fiscaux.

Nom du client

X

Signature

Date (mm/jj/aaaa)

Renseignements supplémentaires (partie 7) – Définitions

Ressortissant national politiquement vulnérable – NPV : Un NPV est une personne qui exerce (ou a exercé au cours des cinq dernières années) l'une des fonctions suivantes au sein du gouvernement fédéral canadien, d'un gouvernement provincial canadien ou d'une administration municipale canadienne, ou pour le compte d'une de ces dernières :

- gouverneur général, lieutenant-gouverneur ou chef de gouvernement;
- membre du Sénat ou de la Chambre des communes ou membre d'une assemblée législative;
- sous-ministre ou titulaire d'une charge de rang équivalent;
- ambassadeur, ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur;
- officier ayant le rang de général ou un rang supérieur;
- dirigeant d'une société appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province;
- chef d'un organisme gouvernemental;
- juge d'une cour d'appel provinciale, de la Cour d'appel fédérale ou de la Cour suprême du Canada;
- chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative;
- maire.

Une personne cesse d'être un NPV cinq ans après avoir quitté ses fonctions.

Ressortissant étranger politiquement vulnérable – EPV : Un EPV est une personne qui exerce ou a déjà exercé une des fonctions suivantes au sein d'un État étranger ou pour le compte de ce dernier :

- chef d'État ou chef de gouvernement;
- membre du conseil exécutif d'un gouvernement ou membre d'une assemblée législative;
- sous-ministre ou titulaire d'une charge de rang équivalent;
- ambassadeur, ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur;
- officier ayant le rang de général ou un rang supérieur;
- dirigeant d'une société d'État ou d'une banque d'État;
- chef d'un organisme gouvernemental;
- juge de la cour suprême, de la cour constitutionnelle ou d'une autre cour de dernier ressort;
- chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative.

Ces personnes sont des EPV quels que soient leur citoyenneté, leur statut de résident ou le lieu de leur naissance. Le statut d'EPV est permanent.

Dirigeant d'organisation internationale : Un dirigeant d'organisation internationale est une personne qui exerce l'une des deux fonctions suivantes (p. ex., à titre de président ou de président-directeur général) :

- dirigeant d'une organisation internationale mise sur pied par les gouvernements de différents États;
- dirigeant d'une institution créée par une organisation internationale.

Une personne cesse d'être un DOI dès qu'elle cesse de diriger une organisation internationale ou une institution établie par une organisation internationale.

Un « **membre de la famille immédiate** » désigne une mère ou un père, un enfant, un conjoint ou un conjoint de fait, la mère ou le père d'un conjoint ou d'un conjoint de fait, un frère, une sœur, un demi-frère ou une demi-sœur.

Un « **proche associé** » du client désigne une personne avec laquelle il ou elle entretient une étroite relation personnelle ou professionnelle, par exemple : un partenaire d'affaire ou une personne avec laquelle le client est engagé dans une relation romantique, une personne qui participe à des opérations financières avec le client, un membre important du même parti politique que celui du client, une personne qui siège à un même conseil d'administration que le client ou une personne qui participe à des œuvres caritatives en relation étroite avec le client.

10. Où envoyer ce formulaire

Les formulaires remplis peuvent être envoyés à:

Résidents du Québec :

Israel Bonds/Canada-Israël Valeurs Mobilières Limitée
CP 56033, Montreal CSP Alexis Nihon,
Montréal, QC, H3Z 3G3
Fax : 514.482.9640

Résidents de toutes les provinces/territoires à l'exception du Québec :

Israel Bonds/Canada-Israel Securities Ltd
PO Box 434, North York RPO Steeles West,
Toronto, ON, M3J 0J3

Pour la réception de courrier recommandé et d'envois par messagerie ou les rendez-vous en personne, veuillez contacter nos bureaux. Voir notre répertoire de bureaux canadiens à israelbonds.ca.

Merci d'avoir pris le temps de remplir et de soumettre ce formulaire d'ouverture de compte. Nous apprécions votre confiance et votre fidélité.